

Image not found or type unknown



Prime sur le résultat pourrait ne pas m'être versée suite à un cha

Par **xara**, le **30/12/2008** à **21:23**

bonjour, je suis directrice d'un hôtel qui est géré par une société de gestion. Mais la société de gestion rompt le contrat et fini de clôturer l'exercice comptable 2008. A compter du 01/01/09, la gestion se fera à priori par une autre société de gestion. Le problème qui se pose, c'est que ma prime RBe et sur le résultat me soient supprimées. Selon la nouvelle société de gestion il vaut mieux que je la demande maintenant. Mais selon les autres je dois attendre la clôture de l'exercice qui prendra fin définitivement vers avril. rnpouvez-vous m'aider à rédiger une lettre qui persuadera les gestionnaires la prime dont j'ai le droit?